Pour permettre l'authentification de chaque boîte de médicament, les hôpitaux [l'UGAP propose 2 solutions]

Pour accompagner les acteurs hospitaliers, l'UGAP met à disposition :

- **des solutions modulables informatiques** (via la société Prisme) : de l'étude personnalisée à la fourniture de matériels et accessoires (PDA code-barres / RFID, étiquettes adhésives…), jusqu'au système logiciel clé en main, services associés à l'appui (help desk).

- **des solutions pour la gouvernance de la sérialisation** disponibles dans le marché multi-éditeurs de logiciels SCC / UGAP dont certaines agrées par France MVO (France Medicines Verification Organisation).

L'hôpital peut ainsi opter pour une simple solution de désactivation du code propre à compléter une organisation déjà existante, qu'un dispositif complet de gestion d'une PUI (pharmacie à usage intérieur) et même un système global interfacé au SI métier de l'hôpital. De quoi ainsi intégrer la gestion de la réception des médicaments, la gestion des stocks ou encore la gestion de projet avec les équipes SI.

1 médicament sur 10 vendu dans le monde est une contrefaçon

Un accompagnement de taille à la hauteur de l'enjeu que revêt la sérialisation : prévenir les contrefaçons correspondant à 10 % des médicaments vendus dans le monde, lutter contre la fraude lors des remboursements et, implémenter une norme unique attestant d'une sécurité de haut niveau pour tous les patients.
D'après l'OMS, Organisation mondiale de la santé, plus d'un million de personnes meurent chaque année dans le monde de médicaments contrefaits.

A Propos de l'UGAP

L'UGAP est un établissement public placé sous la double tutelle des ministres chargés de l'Action et des Comptes publics, d'une part, et de l'Education Nationale d'autre part. Seule centrale d'achat public généraliste nationale, l'UGAP est un acteur spécifique de l'achat public

dont l'activité globale s'élève à plus de 4 milliards d'euros HT répartis en 3,5 milliards d'euros d'activité grossiste (achat revente) et 520 millions d'euros d'activité intermédiaire (cession de marchés).

Ses clients sont principalement les collectivités territoriales, les administrations et les établissements publics de l'Etat, le secteur social et les établissements publics de santé.

L'UGAP, au travers des achats qu'elle réalise, constitue un outil de la mise en œuvre des politiques publiques, en matière de rationalisation de la dépense, de développement durable, de soutien aux PME, à l'emploi local et à l'innovation. Environ 53% des entreprises titulaires d'un marché sont des PME et 27% des ETI.

L'UGAP est attributaire du label "Relations Fournisseur Responsables", décerné par la Médiation des entreprises et le Conseil national des achats. La centrale d'achat est également membre associé de la French Tech.